



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉrimAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Septième session

Rome, 4 – 8 avril 2005

**Le Portail phytosanitaire international et le programme de travail sur
l'échange d'informations**

Point 9.1 de l'ordre du jour provisoire

1. Conformément aux recommandations formulées à la sixième session de la CIMP en 2004, une série de schémas expliquant l'échange d'informations et la diffusion des documents ont été élaborés (voir les annexes 1 à 4). Un document sur l'échange d'informations officielles incluant une explication détaillée du rôle des points de contact a été également rédigé. Ce document aidera les pays à mieux comprendre les fonctions et la désignation des points de contact. Ce sujet est traité au point 9.2 de l'ordre du jour.

I. Promotion de la CIPV

2. Le *Guide de la Convention internationale pour la protection des végétaux* a été révisé et une version à jour sera publiée dans les cinq langues officielles de la FAO. Le processus de révision se poursuivra également pour la brochure intitulée *Guide succinct de la Convention internationale pour la protection des végétaux* et la série de Notes d'informations (également disponibles dans les cinq langues de la FAO).

II. Points de contact officiels

3. Le secrétariat note que de nombreux membres n'ont pas encore désigné leurs points de contact officiels. En outre, plusieurs membres qui ont désigné des points de contact officiels n'ont pas fourni au secrétariat de mises à jour lorsque les coordonnées (y compris les adresses électroniques) avaient changé. Les membres sont invités à fournir dès que possible tous ces renseignements, le secrétariat ne pouvant être tenu pour responsable de l'inexactitude des informations concernant les points de contact officiels si celles-ci n'ont pas été fournies par la partie contractante. Les points de contact officiels sont également examinés au point 9.2 de l'ordre du jour.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

III. Correspondance

4. Le secrétariat note que très peu de membres lui ont fourni des informations comme le demande la Convention.
5. Le secrétariat continue d'accepter et d'encourager la soumission d'informations officielles sous forme électronique. Cependant, la voie de communication entre le secrétariat et les membres de la Commission reste essentiellement la correspondance imprimée avec copie adressée par voie électronique lorsque cela est possible. Quelques membres ont indiqué au secrétariat qu'ils étaient prêts à accepter comme voie de communication officielle la correspondance électronique. Cependant, aucun système n'est encore en place pour que la voie de communication officielle avec les membres de la Commission soit exclusivement électronique.
6. Outre la correspondance ordinaire, la mise en oeuvre de la NIMP n° 15 a engendré un volumineux courrier dont le secrétariat assure le suivi quotidien. Cette correspondance relative à la NIMP n° 15 pèse beaucoup sur les ressources du secrétariat.

IV. Site web de la CIPV

7. Une réunion du Groupe d'appui au PPI s'est tenue en janvier 2004. Le secrétariat apprécie vivement l'aide fournie par ce groupe et continuera à compter sur sa collaboration et son concours pour développer le Portail. Les améliorations apportées au site concernent la navigation, le contenu, la stabilité et la création d'une structure d'accueil des données saisies par les ONPV et les ORPV.
8. Les recommandations du Groupe d'appui au PPI concernant les améliorations à apporter ont presque toutes été prises en compte. Ce travail a entraîné la refonte de nombreux éléments constitutifs du Portail (bien que certaines modifications ne soient pas perceptibles par l'utilisateur). Les changements incluent:
 - une interface entièrement nouvelle;
 - une présentation nettement améliorée (l'aspect de la page d'accueil a été entièrement revu et les répertoires ont été réorganisés). Toutefois, la structure repose essentiellement sur la précédente version;
 - la réécriture du module gérant les autorisations (notamment le contrôle des utilisateurs qui saisissent les données, des espaces de saisie et de l'attribution des mots de passe) permet de mieux filtrer et administrer les utilisateurs;
 - dans le serveur, les flux de données entrants et sortants sont désormais mieux protégés car le serveur utilise une couche sécurisée et les pages sont certifiées. L'aspect « sécurité » a été considéré comme particulièrement important pour que les pays puissent avoir la garantie que leurs données sont protégées, et compte tenu de la nature confidentielle de certaines informations commerciales du Portail;
 - les formulaires de saisie en ligne sont plus clairs et cohérents, et une aide en ligne a été ajoutée;
 - un système d'archivage des informations qui ont été modifiées ou supprimées du site a été créé. Il permettra d'obtenir un meilleur suivi et une transparence plus grande lors de la consultation des informations, notamment pour des raisons juridiques;
 - des pages statiques indexées ont été ajoutées dans le but de faciliter la consultation au moyen de moteurs de recherche comme Google et Yahoo!, ce qui n'est pas le cas avec le PPI actuel) et des pages ont été placées dans une mémoire cache pour réduire l'impact sur la vitesse et l'accès;
 - une version HTML statique du Portail peut désormais être créée « à la demande ». Elle facilitera la sauvegarde et la production de CD-ROM (les CD-ROM du Portail ne sont plus aussi « gourmands » en ressources que par le passé et sont compatibles avec un nombre croissant de navigateurs et de systèmes d'exploitation);

- la fonction de recherche a été conçue pour améliorer la pertinence des résultats obtenus et la clarté des résultats affichés;
- l'ontologie (mots clés) a été révisée pour que les mots clés appropriés soient disponibles. Ce travail améliore la pertinence des résultats de recherche;
- un module d'aide et un manuel de l'utilisateur sont disponibles en ligne ou en version imprimée;
- les informations sur le secrétariat ont été améliorées et sont plus complètes.

Le Groupe d'appui au PPI a participé à l'ensemble du processus de refonte et son concours a été apprécié (même s'il a parfois été réduit). La nouvelle version du Portail a été lancée le 28 septembre 2004.

9. La diffusion du Portail sur CD-ROM continuera, environ tous les six mois. Grâce aux nouvelles fonctionnalités mentionnées précédemment, la création de CD-ROM est beaucoup plus facile, moins « gourmande » en ressources et rencontre moins de problèmes de compatibilité. Outre la diffusion normale, les CD-ROM peuvent être produits pour des réunions ou des ateliers particuliers.

10. Les améliorations futures du Portail porteront essentiellement sur l'accès, la vitesse et la stabilité, et incluront la navigation dans toutes les langues de la FAO. La navigation est déjà possible en français et en espagnol, et le travail de programmation est en cours pour permettre la navigation en arabe et en chinois.

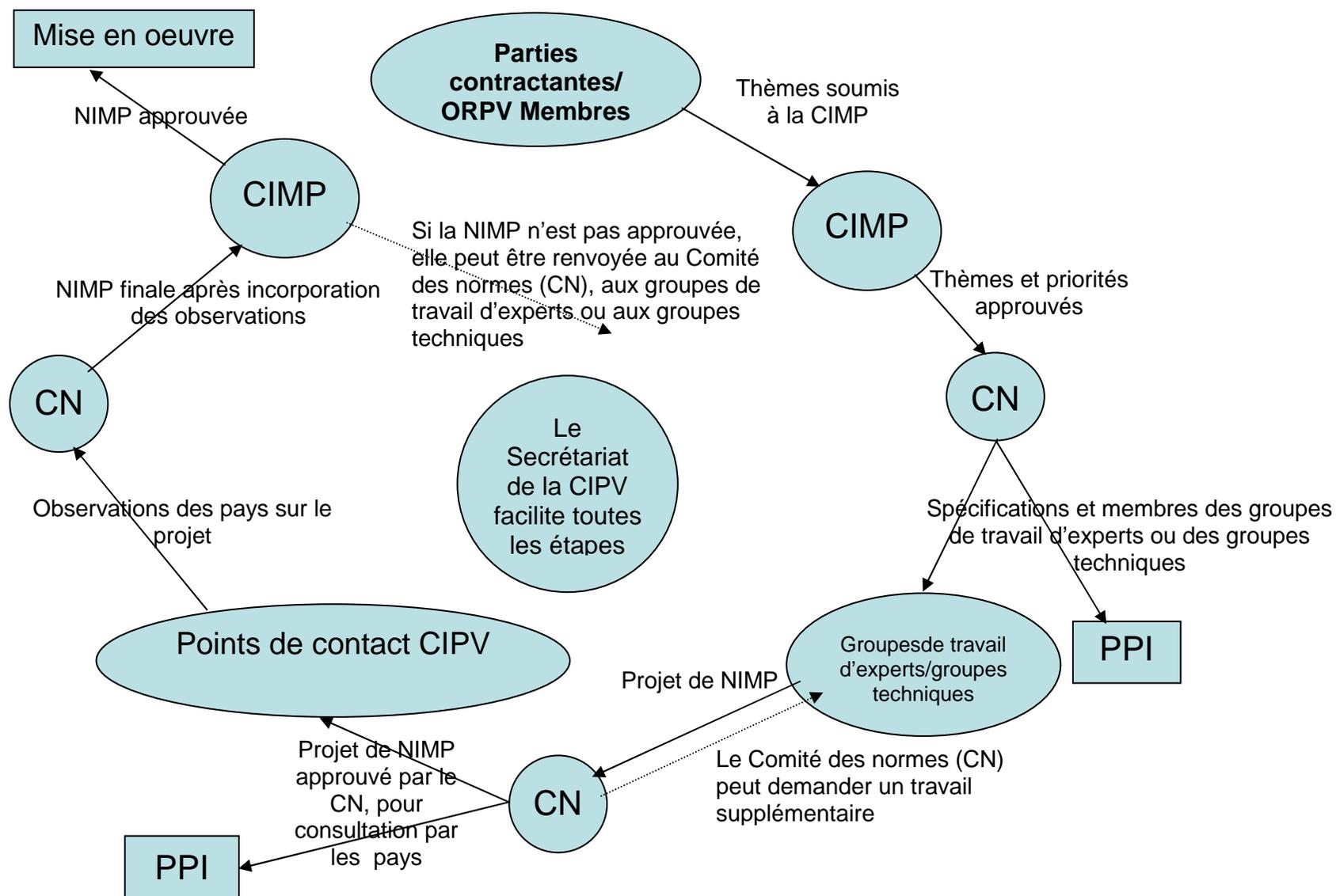
11. Le Groupe d'appui au PPI se réunira du 15 au 17 mars 2005 pour examiner plus en détail les modifications apportées au Portail ainsi que le programme de travail pour 2005 (voir l'annexe 5).

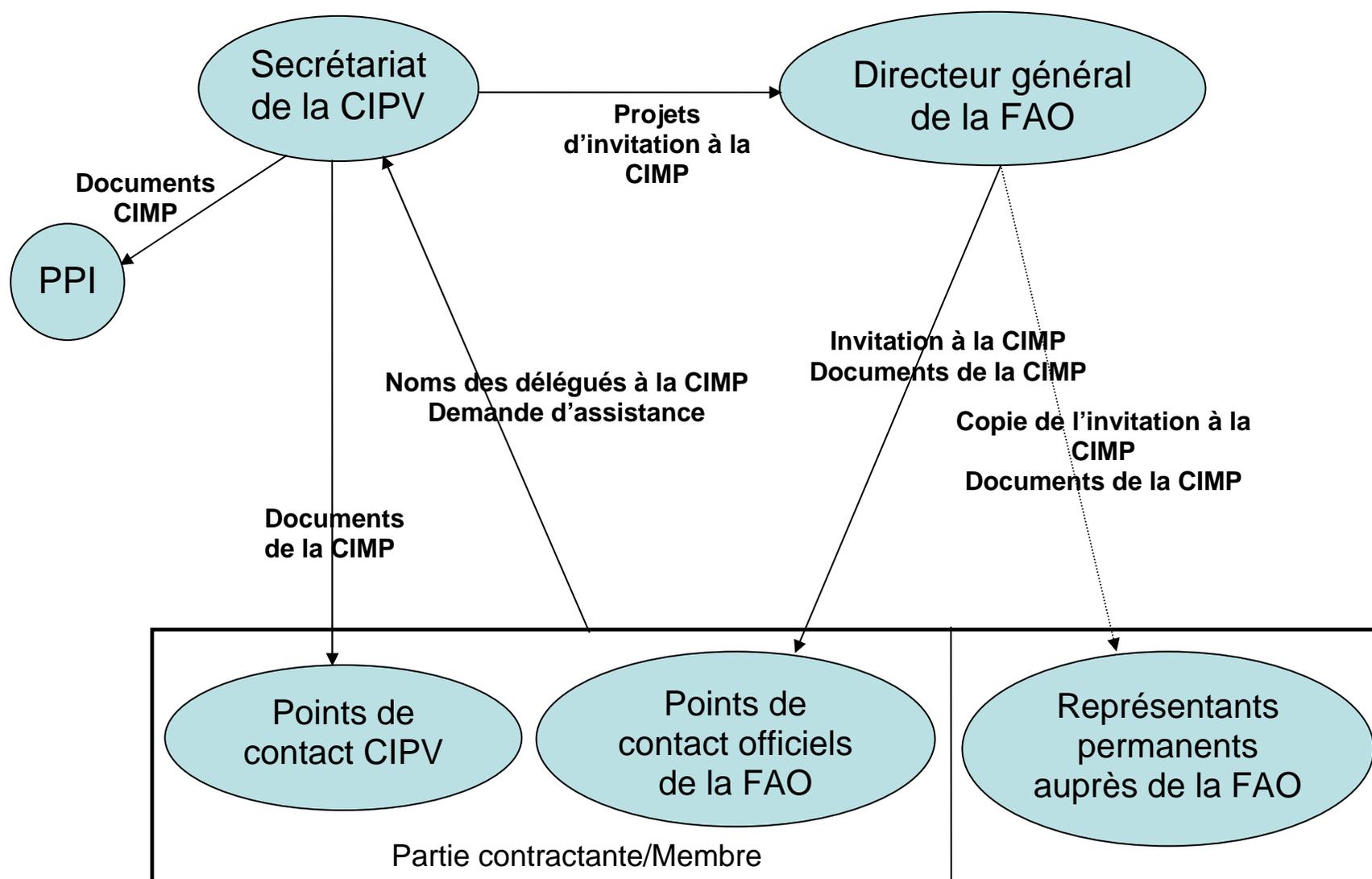
12. Le secrétariat planifie actuellement un programme de renforcement des capacités d'échange d'informations qui commencera en janvier 2005 et s'appuiera dans un premier temps sur des ateliers régionaux et sous-régionaux. Ceux-ci viseront à mieux faire comprendre les obligations qu'impose la Convention en matière d'échange d'informations. Ils s'efforceront d'obtenir l'engagement des pays à utiliser le Portail pour l'échange d'informations, fourniront la formation de base sur la saisie de données et identifieront les autres besoins aux niveaux régional et national. Une quantité importante de matériel a déjà été préparée pour ces ateliers, notamment des présentations, des manuels de l'utilisateur, des modèles de saisie de données ainsi que d'autres ressources didactiques. On trouvera en annexe (voir l'annexe 5) un projet de calendrier. Les ressources humaines et financières étant limitées, ces ateliers n'auront lieu qu'en fonction des ressources disponibles. Il est prévu que la FAO reçoive un certain nombre de demandes d'assistance technique à la suite de ce programme, et les projets de la FAO seront élaborés comme il convient.

13. La Commission intérimaire des mesures phytosanitaires est invitée à:

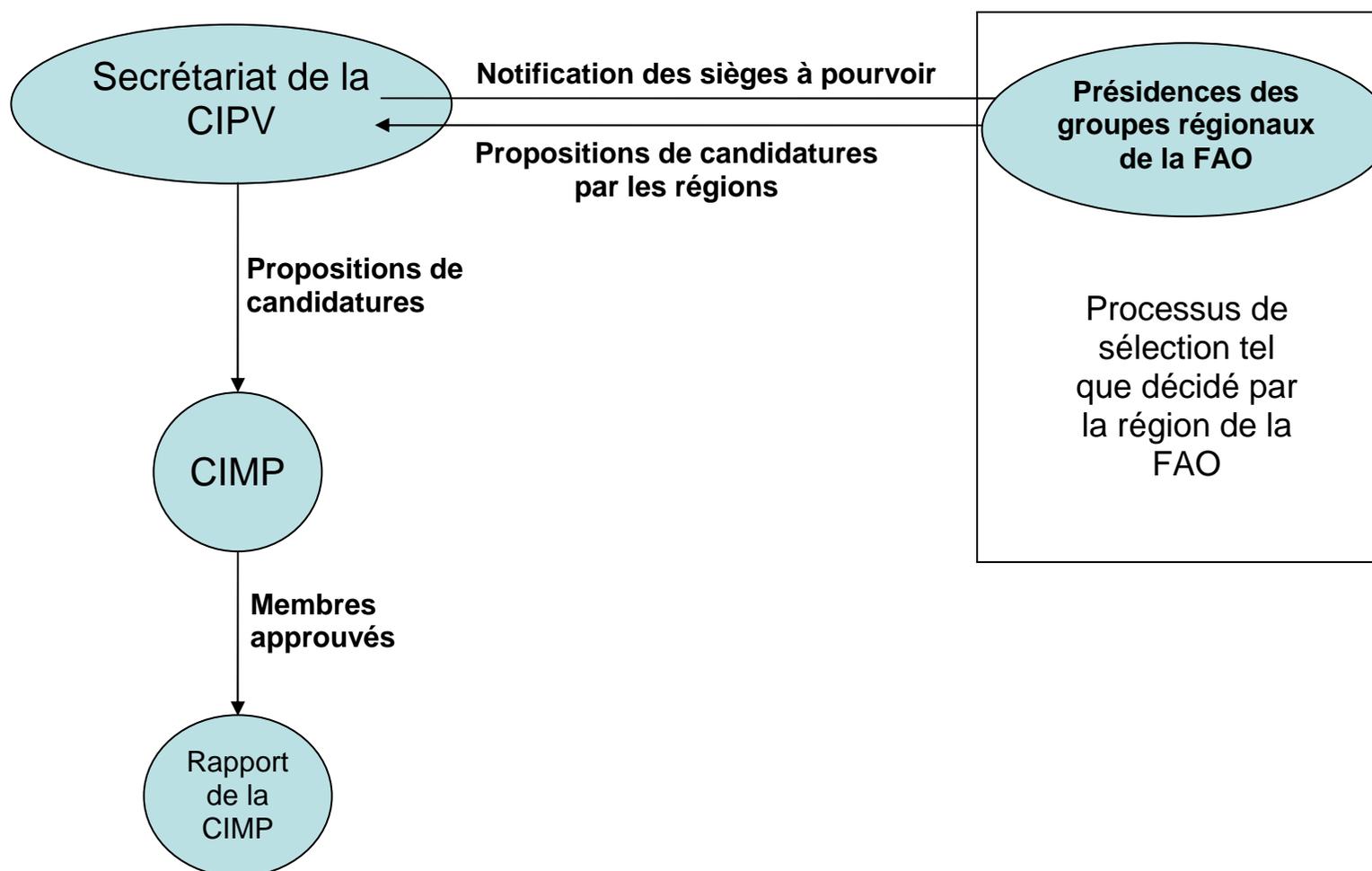
1. *Exhorter* les membres à prévoir des points de contact officiels ou à veiller à la mise à jour régulière des informations les concernant (y compris les adresses électroniques).
2. *Rappeler* aux membres les obligations d'échange d'informations qu'impose la Convention.
3. *Prendre note* des schémas présentés aux annexes 1 à 4 et à les *commenter*.
4. *Formuler des observations* sur le Portail, et *recommander* des modifications, améliorations ou nouveaux sujets.
5. *Souscrire* au plan de travail sur l'échange d'informations reproduit à l'annexe 5.

Processus de définition des normes – circulation de l'information

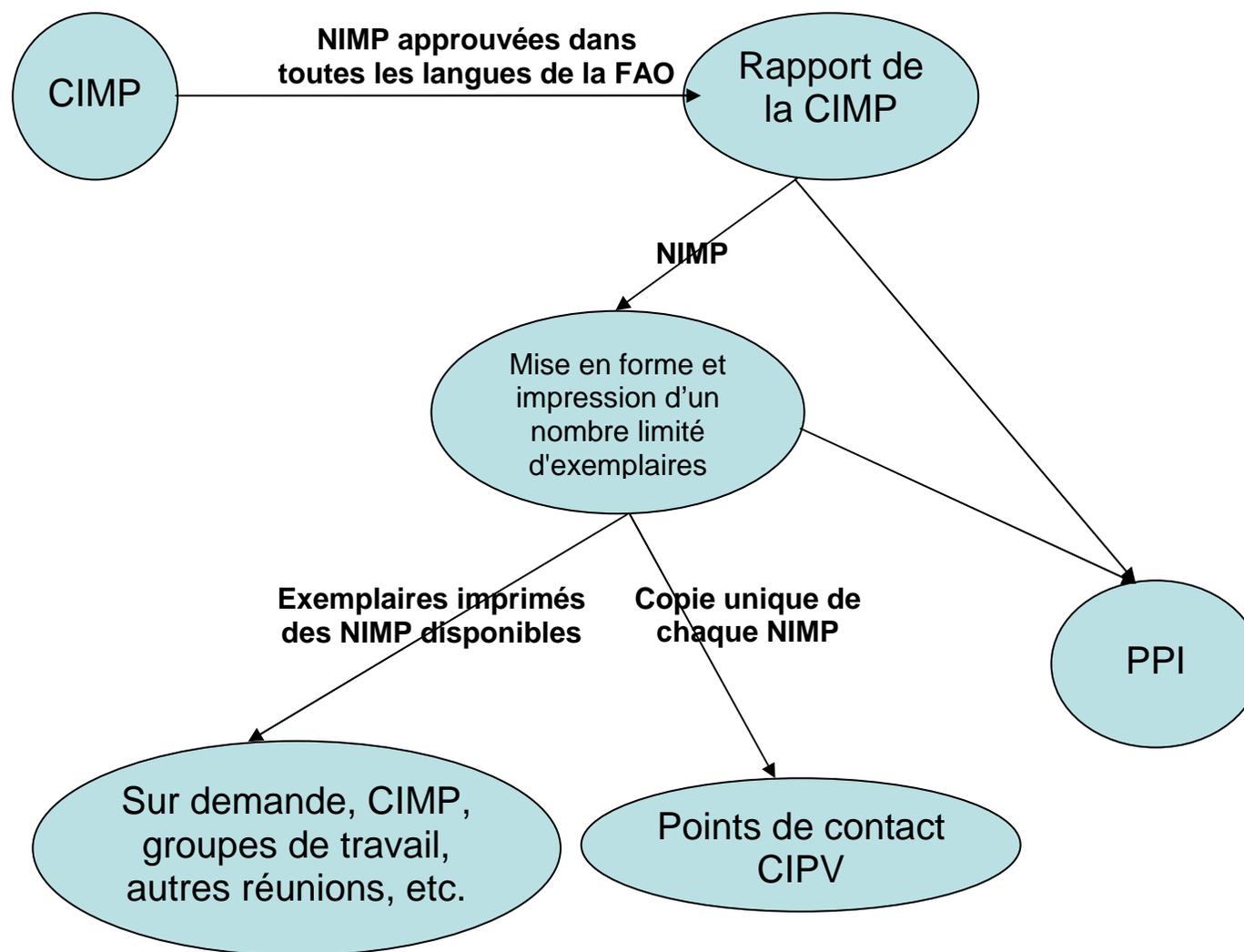


CIMP – Invitation et circuit des documents

Composition des organes subsidiaires



Diffusion des NIMP



Annexe 5

Plan de travail pour le PPI (2004 - 2005) (rév. 3 - réunion PSAT 17:00, 12-10-2004 et comprend les mises à jour du calendrier par le Secrétariat)

Objectifs		CALENDRIER	PRIORITÉ	MOYENS	RÉSULTAT	ÉCHÉANCE	Observations
2.1 Créer des procédures pour l'échange d'informations							
2.1.1 Améliorer l'accès et l'usage de la communication électronique au moyen d'Internet			Moyenne	Secrétariat, Groupe d'appui au PPI, ORPV	Examiner à toutes les réunions de facilitation ECP, Malaisie et Kenya	en cours	
			Élevée	Secrétariat	Ajouter aux projets phytosanitaires du PCT	en cours	
			Moyenne	Secrétariat, ORPV	Faire rapport aux réunions des ORPV, y compris CT	annuelle	
			Élevée	Secrétariat, Groupe d'appui au PPI, ORPV	Faire rapport à la CIMP	annuelle	
			Élevée	Secrétariat	Ateliers régionaux et sous-régionaux	en cours; mensuelle	
2.1.2 Développer le PPI pour que les pays puissent fournir des informations officielles	2.1.2.1 Élaborer et décrire les procédures d'échange d'informations	d'ici à la fin de 2005	Élevée	Secrétariat; Contacts ONPV (pendant une formation); Groupe d'appui au PPI	Version 1.0 approuvée des procédures d'échange d'informations que les pays doivent respecter au titre des obligations que leur impose la CIPV	fin 2004	Le Secrétariat rédige, évalue avec les pays et valide la version 1.0 des procédures avec le Groupe d'appui au PPI et le Bureau, et fait rapport à la septième session de la CIMP
			Moyenne	Secrétariat	Procédures modifiées en fonction des enseignements tirés de l'usage de la version 1.0	fin 2005	Le Secrétariat modifie et présente les procédures à la huitième session de la CIMP en s'appuyant sur les enseignements tirés du programme d'ateliers 2005

Objectifs		CALENDRIER	PRIORITÉ	MOYENS	RÉSULTAT	ÉCHÉANCE	Observations
			Élevée	Secrétariat	Pratiques de travail clairement décrites concernant les activités d'échange d'informations du Secrétariat	mars 2005	Comprend la diffusion des publications, des documents, du calendrier des réunions, des nouvelles, des informations générales (page web), des renseignements sur les contacts officiels et individuels, des liens vers des sites Internet et la gestion des groupes de travail, des listes d'adresses électroniques et des espaces de travail à accès restreint dans la section CIPV du PPI
			Élevée	Secrétariat	Former 4 agents du secrétariat existants à l'utilisation du PPI, y compris deux commis	Mars 2005	Utiliser les données saisies dans le PPI pour gérer les renseignements concernant les contacts afin de créer des listes de diffusion, des espaces de travail à accès restreint, des fichiers de données fusionnés et des étiquettes d'adresses
	2.1.2.2 Élaborer des systèmes pour appuyer les procédures d'échange d'informations	d'ici à la fin de 2005	Élevée	Secrétariat	PPI fonctionnel révisé	27-sept-04	Terminé
			Élevée	Secrétariat	Confirmation au moyen de l'atelier pilote de l'efficacité du travail réalisé avec la nouvelle version du PPI	Janvier 2005	Réintroduire l'atelier planifié en Asie mais le réduire à trois jours pour un maximum de six pays, et l'utiliser pour évaluer les projets de procédures et la nouvelle version du PPI
			Moyenne	Secrétariat; réunion du Groupe d'appui au PPI	Décrire les grandes lignes du plan de développement du PPI jusqu'en mars 2005	Mars 2005	Le Groupe d'appui au PPI examine les résultats de l'atelier pilote, évalue les procédures et établit les besoins d'éventuelles modifications du PPI
			Élevée	Secrétariat; équipe de programmation	Modification du système fondée sur les retours d'information des utilisateurs lors de l'atelier pilote et du Groupe d'appui au PPI	Avril 2005	Sur la base des essais initiaux de la nouvelle version du PPI à l'atelier pilote (contributions estimées de 6 mois/personne)
			Élevée	Secrétariat; équipe de programmation; traducteur	Navigation en français et en espagnol	Fin décembre 2004	Travail à poursuivre parallèlement à l'évaluation du système; compter 2 mois/personne de programmation plus 10 000 dollars pour les coûts de traduction

Objectifs		CALENDRIER	PRIORITÉ	MOYENS	RÉSULTAT	ÉCHÉANCE	Observations
2.1.4 Assurer le suivi des données saisies par les ONPV dans le PPI	2.1.4.1 Assurer le suivi du PPI	en cours	Élevée	Groupe d'appui au PPI, Secrétariat; équipe de programmation	Faire rapport à la CIMP	Déc. 2005	Élaborer des critères mesurant la disponibilité du système ; utilisation du système pour obtenir un historique des activités, qualité des données conforme aux exigences de la Convention (renseignements détaillés sur les coordonnées des ONPV et autres obligations), et préparation du rapport pour la huitième session de la CIMP; y ajouter les statistiques concernant la consultation des pages web sans connexion à un compte sur le serveur, enquêtes auprès des utilisateurs sur l'ergonomie, etc.